

Avis sur un cas pratique

Par **Mattouzou**, le **01/12/2015** à **11:13**

Bonjour !

J'ai un cas pratique à rendre (le premier de ma vie pour info ^^)

Et j'aimerais avoir vos avis, si ça paraît complet et tout et tout :)

<https://drive.google.com/folderview?id=0BwnuCTf5DxMyd2pITXEwQ3Mxd2s&usp=sharing>

Merci de votre aide.

Par **Lexsail**, le **01/12/2015** à **12:19**

Bonjour,

Je vous donne mon avis bien que, je précise, je n'ai jamais eu à corriger de copies. Alors pour une première c'est pas trop mal mais il y a quelques trucs qui selon moi ne vont pas.

Déjà votre problématique: elle ne fait pas apparaître le problème de droit qui se pose. Il faut qualifier juridiquement cette problématique.

" A défaut de précisions contractuelles dans un acte de cession, quels sont les critères de distinction permettant de déterminer les biens compris dans la vente " (ce n'est qu'un exemple trouvé sur le coup)

En suite dans le CP lui même, vous exposez votre règle de droit mais où est votre rappel des faits? vous devez appliquer cette règle aux faits de l'espèce et donc les rappeler. Le principe est majeur, mineur conclusion. Vous ça ressemble à majeur conclusion. Certains prof vous demandent de ne pas rappeler les faits au début du CP, mais c'est qu'ils apparaissent dans le corps du texte par la suite et c'est parfois redondant.

Redondant, tout comme, "selon l'article, selon l'article...". L'article 999 dispose que. Il résulte des dispositions de l'article... Essayez de varier un peu!

Et ne faites pas apparaître 1 phrase d'accroche, 2 faits... (c'était peut être juste pour notre version à nous?) Vous faites votre intro avec les faits et votre pb juridique et vous annoncez votre plan en une phrase. (après plan apparent ou non ça change en fonction des

correcteurs).

Voilà! Bon j'espère ne pas vous avoir dégoûté! Mais dans l'ensemble ca va encore

Par **Mattouzou**, le **01/12/2015** à **15:17**

Merci pour la réponse, je vais modifier tout ça!

Là c'est un brouillon très brouillon.^^